

Un cas à Ponthaux

En 1998, Paul Widmer, avec un dossier solide et une étude d'impact, mettait à l'enquête la construction d'une nouvelle porcherie, à partir du 17 juillet au 7 août.

Petit problème: du 27 juillet au 4 août, le bureau communal était fermé. Le dossier n'était donc normalement accessible au public que du 20 au 24 juillet.

Curieuse manœuvre du Conseil communal? Les voisins directs étaient inquiets. Bien que ma maison soit située à plus de 200 mètres, j'ai manifesté mes inquiétudes qui ont été traitées sérieusement par l'Etat. Cette porcherie a bénéficié d'une «autorisation spéciale de la Direction des travaux publics». Je pouvais faire recours, ce que je n'ai pas fait. Par contre, sept autres propriétaires sont très proches et leur inquiétude était grande.

Je suis allé demander le dossier à Paul Widmer, qui me l'a prêté. Je lui ai fait part de mes remarques et il a été juste. La chose qui m'a étonné et choqué, c'est que le Conseil communal, outre la manœuvre de mise à l'enquête en période de vacances, avait donné «un préavis favorable et sans conditions».

Normal, les conseillers communaux habitent à un kilomètre du hameau de Nierlet-les-Bois.

Toujours à Ponthaux

En 2002, le domaine *Au Village* projette une nouvelle porcherie qui reçoit des avis très favorables des services de l'Etat. Le vétérinaire cantonal donne même des compliments à ce concept qu'il trouve exemplaire. Résultat: une pétition circule et plus de 200 signatures sont récoltées. Lors de la mise à l'enquête publique, plus de 80 oppositions ont été déposées. Cette fois, les membres du Conseil communal sont plus proches du projet. Déjà lors de la mise à l'enquête préalable, l'Exécutif avait émis des remarques.

Le propriétaire, Frédy Niggeler, a deux défauts: il a hérité d'une petite fortune et il a engagé un chef d'ex-

ploitation. Il peut ainsi, malgré sa passion pour l'agriculture, poursuivre d'autres activités. Le domaine avait été acquis par son père en 1974 déjà. L'exploitation est un modèle du genre dans tous les secteurs qu'elle pratique. Le domaine *Au Village* vit sans paiements directs.

Deux poids, deux mesures. Une porcherie est en exploitation au cœur du village mais elle appartient à la société de laiterie. Personne ne demande sa fermeture malgré les

Le mot... pour rire

Afin de décourager un propriétaire qui s'y connaît en agriculture, il a même été question d'exiger la construction d'une route goudronnée, large de cinq mètres avec trottoir et lampadaires, entre sa ferme et la future porcherie. Ce chemin agricole est entièrement situé sur le domaine *Au Village*. Ce n'est plus du rêve, c'est du délire!

nuisances olfactives. Dans le cas de la nouvelle porcherie de Paul Widmer en 1998, les oppositions étaient restées à un niveau raisonnable, seuls des gens proches avaient manifesté leurs inquiétudes.

Dans le cas du domaine *Au Village*, c'est comique: des personnes situées à plusieurs kilomètres ont signé les listes. Les opposants perdent leur crédibilité.

La parole est à l'avocat

Les opposants se sont organisés, ils ont pris un avocat. Pourtant, le dossier complet est accessible. Comme habitant de la commune, je suis allé m'informer à la source. Le responsable du domaine, Christian Moser, jeune agriculteur diplômé, prend volontiers le temps d'expliquer le concept.

Le propriétaire a tenu compte des inquiétudes de la population, malgré les avis favorables de tous les services de l'Etat. Il a éloigné sa porcherie de 300 mètres supplémentaires en un endroit où elle sera invisible du village et dans une dépression du terrain, orientée favorablement dans les vents.

Le bon sens

L'exploitation est un modèle. Le projet est cohérent et l'activité correspond à la zone et aux plans d'aménagement. Un garage, un café, une école même apportent des nuisances aux voisins, mais l'égoïsme a des limites. Dans le cas du domaine *Au Village*, des propos irrationnels ont été tenus. Certes, la porcherie sera grande, mais justement pour être parfaite et exemplaire. Le concept développé est respectueux de la nature, des animaux et le domaine a droit au label bio.

Nous voulons de la viande de qualité, mais il faut la produire en Chine. Nous voulons une agriculture qui soit moderne et concurrentielle mais il faut aller en zone industrielle. Il faut que les investisseurs suisses croient encore dans leur pays, mais ils doivent investir dans des nains de jardin.

Christian Moser, responsable du domaine, est déçu du manque de dialogue avec les habitants de Ponthaux. Il espère que les gens viendront s'informer à la source et que les oppositions seront traitées avec bon sens.

Le propriétaire, Frédy Niggeler, est un peu triste. Il investit plusieurs millions dans une ferme, montre que l'agriculture de qualité est possible en Suisse. Il suit sa ferme avec passion. Il a tout juste et il se fait critiquer.

Depuis chez moi, je vois le domaine *Au Village* et certes, je suis placé à un kilomètre de la future porcherie. Toutefois, je suis à 300 mètres d'une porcherie existante et je ne suis dérangé que 6 jours par an, en moyenne. Ce qui est acceptable, à la campagne. ■